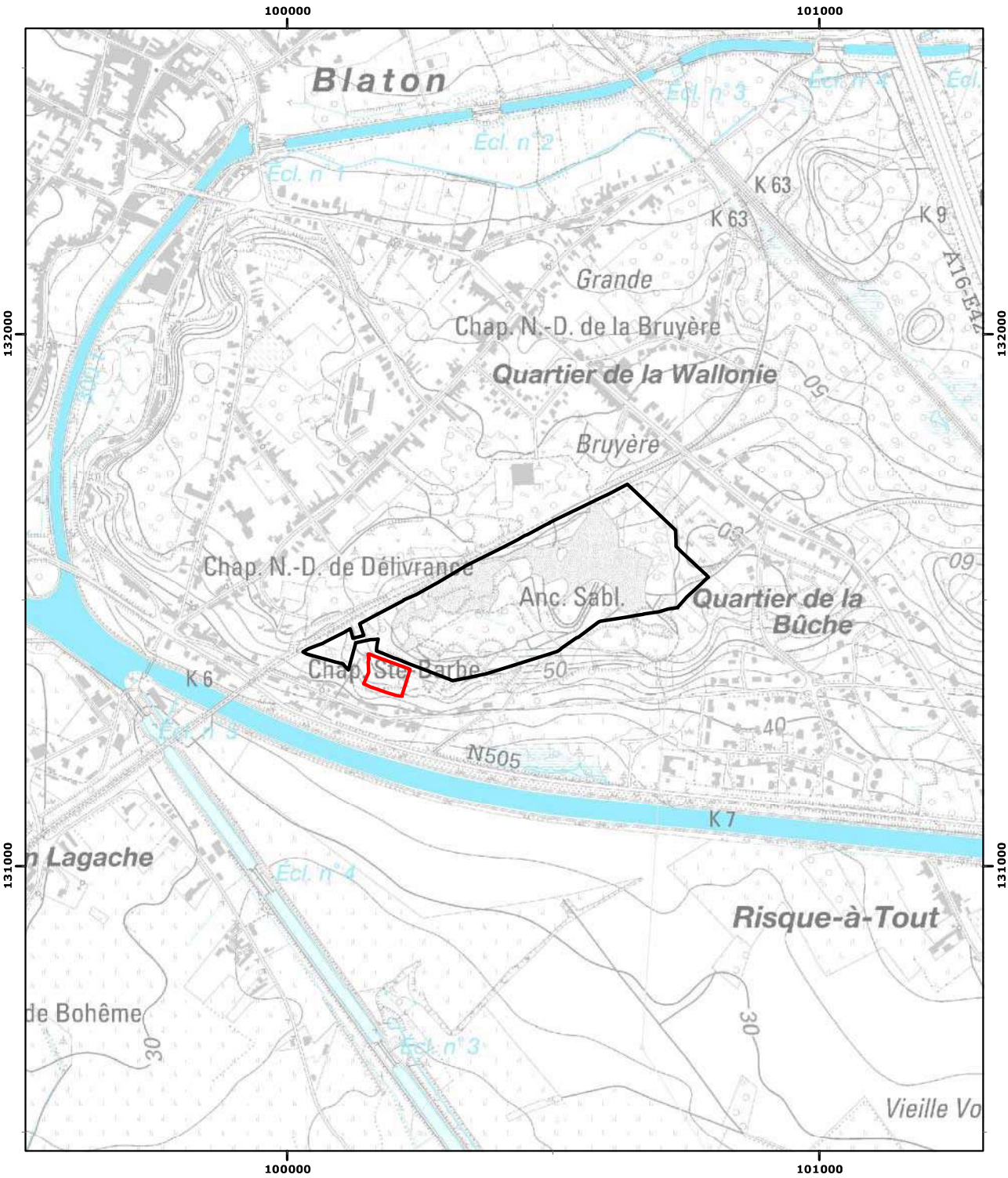


Annexe à l'arrêté du Gouvernement wallon modifiant le périmètre et les conditions de gestion de la

Réserve Naturelle Domaniale de la
' Grande Bruyère '
à Blaton (Bernissart)



Pour le Gouvernement :
Le Ministre-Président,
Adrien Dolimont

La Ministre de la Ruralité,
Anne-Catherine Dalcq

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du
modifiant le périmètre et les conditions de gestion de la Réserve
Naturelle Domaniale de la
' Grande Bruyère ' à Blaton (Bernissart)

Namur, le
10/09/2024

Echelle : 1:10 000

Carte(s) IGN : 45/1 S
(c) Institut Géographique National - IGN



 RND
 Extension(s)

Coordonnées Lambert belge 1972